Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [10]

Artikel: D'accord... Pas d'accord...

Autor: Bolle-Duvoisin, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275335

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Ils pourront vous aider

A notre époque super-informée, il se trouve souvent qu'une famille soit en proie à de graves problèmes, que des organismes spécialisés sauraient résoudre, mais le contact n'est pas fait. C'est pour cette raison que nous aimerions parler de deux types d'aide sociale qui restent encore trop peu connus en Suisse romande, l'aide aux bébés légèrement handicapés, et les adolescents en difficulté.

Dans le canton de Vaud, le centre de Sornétan accueille des enfants handicapés et leurs familles pendant les vacances de Pâques: des expériences utiles, qui procurent une aide pratique et spirituelle à de nombreuses familles.

Aidez-nous à découvrir ces petits enfants qui auraient besoin d'aide, leurs parents vous en seront infiniment reconnaissants.

B vd Weid

Connaissez-vous les Services éducatifs itinérants (SEI)?

Ils existent dans presque tous les cantons suisses, et dans tous les cantons romands. Une adresse: Secrétariat central ASA, BP 225, Gutenberg. 37, 3000 Berne, tél. 031 / 45 43 32.

Ces services existent depuis près de dix ans, et sont à la disposition de tous les enfants d'âge pré-scolaire présentant un retard ou un risque de retard du développement.

Il est bien difficile à une jeune maman, surtout s'il s'agit d'un premier enfant, de déterminer si le bébé se développe normalement. C'est pourquoi au moindre doute, il est utile de faire appel à ce service, même si c'est ce n'est qu'à titre préventif, et cela sera d'autant plus précieux qu'on aura agi dès les tout premiers mois de la vie de l'enfant. Dans le canton de Genève, par exemple, ce service est animé par quatre psychologues diplômés qui se rendent régulièrement à domicile et stimulent le développement du bébé et savent soutenir les parents dans leur tâche éducative par un appui psycho-pédagogique.

Il suffit de savoir où s'adresser

En effet, le dépistage de cas légers est souvent difficile, si le médecin ou la sage-femme n'ont rien pu déceler à la naissance, ce qui peut priver certains enfants et leur famille d'une aide utile. Il est capital que la stimulation de l'enfant déficient commence AVANT l'âge du jardin d'enfants, et d'autre part les parents ont besoin d'un contact régulier.

D'accord... Pas d'accord...

On rabat sur tous les tons aux femmes mariées qui travaillent et qui achètent quelque chose d'important de faire établir quittances ou factures à leur nom. Franchement, je vous assure que c'est pratiquement impossible. En tout cas chez Pfister, à Suhr. Par deux fois, cette année, nous y sommes allés, mon mari et moi. La dernière fois, nous avons acheté un fauteuil et comme il est spécialement pour moi, mon mari m'a laissé le commander en restant simple spectateur. Mais quand il s'est agi d'établir le contrat, la vendeuse s'est détournée de moi pour demander à mon mari ses nom, prénom, profession, adresse, etc., comme si je n'existais plus.

M. Bolle-Duvoisin

Adolescents en difficulté

Une possibilité parmi d'autres: le foyer d'éducation

Le portail est ouvert, donnant accès à une grosse villa dans un jardin. Des chats minuscules jouent devant la porte d'entrée; de la musique pop s'échappe d'une fenêtre entrebaillée.

C'est ici que vit un groupe de huit garçons et filles âgés de 15 à 18 ans, et plus, encadrés par un couple d'éducateurs qui dirige la maison et y habite, secondé par deux autres éducateurs, recréant ainsi une para-famille. Très différents les uns des autres, ces jeunes ont pourtant un point commun: leur arrivée ici.

L'admission de Lise au foyer

Tous, ils étaient déjà suivis par un assistant social qui tâchait de les maintenir dans leur cadre familial, même si celui-ci était fort dégradé. Mais les crises dues généralement à une situation conflictuelle ou à un manque de responsabilité de la part des parents, se répètent à tel point que le placement devient urgent.

Prenons l'exemple de Lise dont la mère a quitté la maison et dont le père est incapable de s'occuper d'elle. A l'appel de l'assistant social, le directeur du foyer commence par lui demander une anamnèse du cas, celle-ci sera discutée avec l'équipe d'éducateurs de la maison en présence de l'assistant social.

Dans un deuxième temps, on va demander à Lise et à son père de venir se présenter devant l'équipe d'éducateurs, réunie au complet de préférence. Pour que l'admission se passe dans des conditions idéales, il faut que le jeune soit d'accord de venir et que le consensus de l'équipe se fasse. Comment Lise va-t-elle se décider? Elle va venir un soir au foyer, elle y mangera et passera la soirée seule avec les autres jeunes. Puis, elle donnera sa réponse. Si elle décide de venir, sa motivation est relativement solide. C'est pourquoi on va lui demander un contrat de base verbalisé selon lequel elle s'engage à rester un minimum d'un an, le maximum devant coïncider avec sa majorité.

La vie de Lise au foyer

Arrive le jour de son entrée au foyer. Lise préfère venir avec son père (certains jeunes sont accompagnés de leurs parents, d'autres aiment mieux venir avec l'assistant social qui s'est occupé d'eux).

Elle prend possession de sa chambre; celle-ci a des murs de couleur fade, de vieux meubles. Les vieux meubles sont un point important, on a constaté que dans certains foyers récemment ouverts, les jeunes abîmaient volontairement les meubles flambant neufs, marquant ainsi leur agressivité dans ce nouveau milieu. Mais s'il est «rigolo » de gâter une table neuve, il est sans intérêt de s'attaquer à une vieille commode très usée. L'effet n'est pas le même...